



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 8 mai 2018 — N° 336

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Boucher (Ungava) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire de la chorale Les Voix de la Vallée-du-Cuivre de Chibougamau inc.

Mme Lamarre (Taillon) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Diane Delorme, directrice générale de l'organisme Action-Services aux proches aidants de Longueuil.

M. Bourgeois (Abitibi-Est) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire du Super Salon Kinsmen.

M. Charette (Deux-Montagnes) fait une déclaration afin de féliciter la jeune Kaémi Bérubé, gagnante du Concours d'art oratoire d'Optimiste International, Ouest du Québec.

M. Rousselle (Vimont) fait une déclaration afin de rendre hommage à l'équipe de handball Star 10 HC de Vimont-Auteuil pour sa victoire au Championnat provincial de handball.

8 mai 2018

M. Nadeau-Dubois (Gouin) fait une déclaration afin de souligner les effets bénéfiques du salaire minimum à 15 \$ de l'heure.

M. Billette (Huntingdon) fait une déclaration afin de souligner le 20^e anniversaire du Circuit du Paysan.

Mme Soucy (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration afin de rendre hommage à l'ensemble de jazz de la polyvalente Hyacinthe-Delorme, médaillé d'argent au Chicago Heritage Festival.

M. St-Denis (Argenteuil) fait une déclaration afin de rendre hommage aux bénévoles et à la présidente de l'organisme Villa Mont-Joie inc.

M. Villeneuve (Berthier) fait une déclaration afin de rendre hommage aux bénévoles de la circonscription de Berthier.

À 13 h 52, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 07.

8 mai 2018

Moment de recueillement

Dépôts de documents

Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, dépose :

Le plan stratégique 2018-2022 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

(Dépôt n° 4332-20180508)

Mme Boulet, ministre du Tourisme, dépose :

La revue de mandat de la Société du Centre des congrès de Québec;

(Dépôt n° 4333-20180508)

La revue de mandat de la Société du Palais des congrès de Montréal.

(Dépôt n° 4334-20180508)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées les 21 et 29 mars 2018 par Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) concernant le transport en commun dans la Pointe-de l'île.

(Dépôt n° 4335-20180508)

8 mai 2018

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 3 mai 2018, que lui a adressée Mme Tamara Thermitus, présidente de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, concernant la publication du Rapport sur la situation qui prévaut à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, en date du 29 avril 2018;

(Dépôt n° 4336-20180508)

La copie du préavis de la motion proposée par Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 9 mai 2018, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l’opposition ».

(Dépôt n° 4337-20180508)

Dépôts de rapports de commissions

M. Bernier (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 8 mai 2018, a procédé à l’étude détaillée du projet de loi n° 171, Loi édictant la Loi concernant la mise en œuvre de l’Accord de libre-échange canadien et visant la conformité des mesures relatives aux contrats des organismes publics avec cet accord, l’Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l’Ontario et l’Accord économique et commercial global entre le Canada et l’Union européenne et ses États membres. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 4338-20180508)

Dépôts de pétitions

M. Bonnardel (Granby) dépose :

L’extrait d’une pétition, signée par 34 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l’accès aux appareils servant aux examens de la vue du Centre hospitalier de Granby.

(Dépôt n° 4339-20180508)

8 mai 2018

M. Nadeau-Dubois (Gouin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 250 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la rémunération des stages cliniques et de l'internat reliés au baccalauréat en pratique sage-femme.

(Dépôt n° 4340-20180508)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, conjointement avec Mme Lamarre (Taillon), M. Paradis (Lévis), M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Lelièvre (Gaspé) et M. Surprenant (Groulx), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine nationale de la santé mentale sous le thème *Agir pour donner un sens*, qui se déroule du 7 au 13 mai;

QU'elle souligne le travail du personnel du réseau de la santé et des organismes qui soutiennent les personnes ayant des problèmes de santé mentale;

QU'enfin, elle salue les activités et les ateliers mis en place afin de briser l'isolement et de favoriser leur intégration sociale.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

8 mai 2018

Mme Fournier (Marie-Victorin) présente une motion concernant l'afflux de migrants aux frontières du Canada; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Lefebvre (Arthabaska), conjointement avec M. Roy (Bonaventure), M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Lelièvre (Gaspé) et M. Surprenant (Groulx), présente une motion concernant la pêche aux saumons dans le nord du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Nadeau-Dubois (Gouin) présente une motion concernant l'investissement du gouvernement du Québec dans la C Series de Bombardier; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 173, Loi visant principalement à instaurer un revenu de base pour des personnes qui présentent des contraintes sévères à l'emploi;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 178, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant la protection du consommateur;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 141, Loi visant principalement à améliorer l'encadrement du secteur financier, la protection des dépôts d'argent et le régime de fonctionnement des institutions financières;

8 mai 2018

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 157, Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière.

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de procéder à l'analyse de rapports annuels de gestion;
- la Commission de l'aménagement du territoire se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 9 mai 2018, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques).

Cette motion se lit comme suit :

QUE le principe du projet de loi n° 1190, Loi instaurant une représentation paritaire entre les femmes et les hommes au Conseil des ministres, soit adopté.

8 mai 2018

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Crédits budgétaires

L'Assemblée entreprend le débat restreint sur les rapports des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2019.

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 55 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 31 minutes 26 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 23 minutes 34 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; et 10 minutes sont allouées aux députés indépendants, sous réserve d'un maximum, selon le nombre de députés qui se seront manifestés pour intervenir, de 2 minutes chacun pour les députés de Gaspé, de Groulx et de Vachon, et de 6 minutes pour les députés de Québec solidaire. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Le débat terminé et l'Assemblée ayant statué sur les motions formulant un grief et sur la motion du ministre des Finances proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement, présentées dans le cadre du débat sur le discours du budget, les rapports regroupés des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2019 sont mis aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

Ces rapports sont adoptés par le vote suivant :

(Vote n° 460 en annexe)

Pour : **58** Contre : **38** Abstention : **0**

8 mai 2018

Projets de loi de crédits

M. Arcand, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi n° 180, Loi n° 2 sur les crédits, 2018-2019, qu'elle en adopte le principe et qu'elle adopte le projet de loi.

La motion est adoptée à la majorité des voix.

En conséquence, le projet de loi n° 180, Loi n° 2 sur les crédits, 2018-2019, est adopté.

Motions du gouvernement

L'Assemblée tient le débat sur la motion faisant suite au dépôt, le 24 avril 2018, par Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, au nom de Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, du Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Cette motion se lit comme suit :

QUE, en vertu de l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, l'Assemblée nationale approuve le Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations unies.

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 55 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 31 minutes 26 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 23 minutes 34 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; et 10 minutes sont allouées aux députés indépendants, sous réserve d'un maximum, selon le nombre de députés qui se seront manifestés pour intervenir, de 2 minutes chacun pour les députés de Gaspé, de Groulx et de Vachon, et de 6 minutes pour les députés de Québec solidaire. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

8 mai 2018

Le débat terminé, la motion est adoptée. En conséquence, cet engagement est approuvé.

L'Assemblée tient le débat sur la motion faisant suite au dépôt, le 21 février 2018, par Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, de la Convention n° 98 sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949, de l'Organisation internationale du Travail.

Cette motion se lit comme suit :

QUE, en vertu de l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, l'Assemblée nationale approuve la Convention n° 98 sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949, de l'Organisation internationale du Travail.

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 55 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 31 minutes 26 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 23 minutes 34 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; et 10 minutes sont allouées aux députés indépendants, sous réserve d'un maximum, selon le nombre de députés qui se seront manifestés pour intervenir, de 2 minutes chacun pour les députés de Gaspé, de Groulx et de Vachon, et de 6 minutes pour les députés de Québec solidaire. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

À 18 heures, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

8 mai 2018

Les travaux reprennent à 19 h 31.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion faisant suite au dépôt, le 21 février 2018, par Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, de la Convention n° 98 sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949, de l'Organisation internationale du Travail.

Le débat terminé, la motion est adoptée. En conséquence, cet engagement est approuvé.

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 9 mai 2018, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 19 h 41, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 9 mai 2018, à 9 h 40.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mardi 8 mai 2018, à 18 h 15, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de Mme Durepos, directrice du service de la séance et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 180 Loi n° 2 sur les crédits, 2018-2019

Le Président

JACQUES CHAGNON

4571

8 mai 2018

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur les rapports des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2019 :

(Vote n° 460)

POUR - 58

Anglade (PLQ)	Coiteux (PLQ)	Kelley (PLQ)	Simard (PLQ)
Arcand (PLQ)	Couillard (PLQ)	Leitão (PLQ)	(Dubuc)
Auger (PLQ)	D'Amour (PLQ)	Matte (PLQ)	Simard (PLQ)
Barrette (PLQ)	David (PLQ)	Melançon (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Bernier (PLQ)	de Santis (PLQ)	Ménard (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Billette (PLQ)	Drolet (PLQ)	Merlini (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Fortin (PLQ)	Moreau (PLQ)	Thériault (PLQ)
Blais (PLQ)	(Sherbrooke)	Morin (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Fournier (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Vallée (PLQ)
Bolduc (PLQ)	(Saint-Laurent)	Plante (PLQ)	Vien (PLQ)
Boucher (PLQ)	Giguère (PLQ)	Poëti (PLQ)	Weil (PLQ)
Boulet (PLQ)	Girard (PLQ)	Polo (PLQ)	
Bourgeois (PLQ)	Habel (PLQ)	Proulx (PLQ)	
Carrière (PLQ)	Hardy (PLQ)	Reid (PLQ)	
Charbonneau (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	
Charlebois (PLQ)	Huot (PLQ)	Rousselle (PLQ)	
Chevarie (PLQ)	Iracà (PLQ)	Sauvé (PLQ)	

CONTRE - 38

Bergeron (PQ)	Hivon (PQ)	Lisée (PQ)	Samson (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Jean (PQ)	Marceau (PQ)	Schneeberger (CAQ)
Bourcier (PQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Martel (CAQ)	Soucy (CAQ)
Charette (CAQ)	Kotto (PQ)	Nadeau-Dubois (IND)	Spénard (CAQ)
Cousineau (PQ)	Laframboise (CAQ)	Ouellet (PQ)	Therrien (PQ)
D'Amours (CAQ)	Lavallée (CAQ)	(René-Lévesque)	Traversy (PQ)
Fournier (PQ)	LeBel (PQ)	Pagé (PQ)	Turcotte (PQ)
(Marie-Victorin)	Leclair (PQ)	Poirier (PQ)	Villeneuve (PQ)
Gaudreault (PQ)	Lefebvre (CAQ)	Roberge (CAQ)	
(Jonquière)	Legault (CAQ)	Rochon (PQ)	
Guilbault (CAQ)	Lelièvre (IND)	Roy (CAQ)	
		(Montarville)	